



Maison des associations  
Rue Paulin Enfert  
45500 GIEN

**Fromages de chèvre**  
Agriculture Paysanne

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Contrat établi pour une durée de 4 mois :

**Juin à septembre 2021**

Contractants

PAYSAN
<b>BRAGUE Alexandre</b>
La Vannière 45360 Cernoy en Berry
Portable : 06 77 14 04 35
Mail : labiquetteheureuse@protonmail.com

CONSOMMACTEUR-TRICE
Nom :
Adresse :
Tél.:
Mail :
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Coordinateur : Philippe Raimbault

**produit non disponible**

			JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE				
			FÊTE DE L'ÉTÉ			FÊTE DE L'AUTOMNE				
<u>Contenu du contrat</u>			17	8		23				
			<b>Pas de livraison</b>							
<b>Les classiques</b>	Frais	1,60 €								
	½ sec	1,60 €								
	Sec	1,60 €								
<b>Les spéciaux</b>	Ciboulette	1,90 €								
	Echalotte	1,90 €								
	Paprika	1,90 €								
	Ail et fines herbes	1,90 €								
	Poivre	1,90 €								
	Graine de Moutarde	1,90 €								
<b>Cendré (1/2 sec)</b>		1,90 €								
<b>Faisselle (caillé de chèvre 500g)</b>		3,50 €								
<b>Fromage blanc 500g</b>		4,50 €								
<b>Dés apéros (x20)</b>		3,00 €								
<b>Tartichèvre Ail et fines herbes 150g</b>		2,00 €								
<b>Tartichèvre Noix 150g</b>		2,00 €								
<b>Total livraison</b>										

**Total CONTRAT**

--

Termes du contrat : La livraison a lieu le jeudi aux dates indiquées de 17H45 à 19H15, à la Maison des associations, rue Paul Enfert à GIEN.

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité

o en 1 fois : \_\_\_\_\_ € espèces ou chèque à l'ordre de La Biquette Heureuse

o par mois, soit \_\_\_\_\_ chèques de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € à l'ordre de la Biquette Heureuse

Signatures : et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommacteur